Chateau Thébaud

Janvier 2011

TRAIT D'UNION CASTELTHÉBALDAIS

N° 143

Retour en images

Lancement opération
«100 nichoirs sur notre commune»
6 novembre 2010

Commémoration du 11 novembre

Equipe Espaces verts : remise du prix
concours «Fleurs & Paysages»

Opération «1 arbre, 1 enfant»

Accueil des nouveaux arrivants
lors de la cérémonie des Vœux du Maire
7 janvier 2011

Exposition généalogie - 27 novembre 2010
Remise des tables d'état civil

Infos pratiques

➔ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
  Affaires générales
  tous les jours sur rendez-vous
- **1er adjoint : Philippe Allier**
  Urbanisme, finances
  mercredi matin sur rendez-vous.
- **2ème adjoint : Alain Blaise**
  Affaires scolaires et périscolaires
  samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3ème adjoint : Michel Douillard**
  Voirie, bâtiment, assainissement
  lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4ème adjointe : Jacqueline Levesque**
  Affaires sociales et communication
  mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5ème adjoint : Michel Moreau**
  Vie associative, sport et culture
  mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

➔ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ **02 40 06 53 18**
E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

➔ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque
Nombre d'exemplaires : 1 250.
Dépôt légal : 1ER trimestre 2011

Conception et impression :
IMPRIMERIE 2000
Vieillevigne - Tél. 0820 222 264
La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.

Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 13
- Compte rendus de conseils municipaux
- Date à retenir
- Commission archives
- Interview
- Enfance - Jeunesse
- Bravo
- Repas des Aînés
- Combien ça coûte ?
- Etude stratégique
- Recensement de la population

La Vie scolaire - page 14
- Ecole St Joseph

La Vie Associative - page 15 à 17
- Club des Amis réunis
- Alasca
- Téléthon
- Amicale Laïque
- Association des vignerons

Infos Pratiques - page 18 à 19
- Rappel
- Etat civil
- ADMR
- Téléassistance
- Calendrier des manifestations
- Nouveau sur la commune
- Divers

Intercommunalité - page 20
- 1 nouveau président
- Spanc
- Ecole de musique
- Programmation Quatrain

Editorial

Une nouvelle année

En ce début d'année 2011, je viens vous présenter mes meilleurs vœux. Que 2011 vous apporte santé, bonheur partagé, prospérité et une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la difficulté à cause de leur santé ou qui tout simplement se sentent isolés.

J'espère que la reprise économique va se confirmer et donner de l'activité à nos entreprises locales et que l'année 2011 sera meilleure pour nos vignerons, afin que leur dynamisme soit récompensé.

En ce qui concerne l'activité communale, l'étude stratégique va se terminer en début d'année et sera présentée à la population le vendredi 25 mars 2011.

Les travaux de réhabilitation de la rue de la Forge et de la route de Montbert vont également s'achever début 2011, les entreprises ont pris un peu de retard compte tenu des conditions climatiques.

Avec toute mon équipe municipale je vous souhaite une excellente année 2011.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER

Les membres de la commission
« infos communication » vous souhaitent
une très bonne année 2011.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu de conseil municipal du 11 octobre 2010

■Rapport annuel d'activités 2009 de la communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine

M. le Maire présente ce point et demande aux conseillers s'il y a des remarques relatives au rapport annuel d'activités 2009 de la communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine.

Le conseil municipal :
PREND ACTE du rapport annuel d'activités 2009 de la communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine.

■Le Chessis : P.V.R. (Participation pour Voies et Réseaux)

M. le Maire précise aux conseillers qu'il convient de rapporter la délibération du 12 juillet 2010 étant donné que le projet a été modifié.
Il rappelle qu'une extension électrique et téléphonique est nécessaire.
La commune ayant institué la PVR au taux de 100 %, elle est autorisée à répercuter cette dépense sur les bénéficiaires par une taxe sur le permis de construire.

- Considérant que la commune a décidé d'aménager le secteur du Chessis (zone Nh) ;
- Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le périmètre nécessite la création d'une extension des réseaux électriques et téléphoniques dont le coût total, après déduction de la participation du syndicat départemental s'élève à 7 520 euros TTC ;
- Considérant que la superficie des terrains situés à moins de 80 mètres de la voie est de 2 943 m² - considérant que le nouveau réseau est exclusivement destiné à permettre l'implantation de nouvelles constructions sur les terrains desservis ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal **décide** :

Article 1 : de rapporter la délibération du 12 juillet 2010 afin de prendre en compte la modification du projet.

Article 2 : d'engager la réalisation des travaux dont le coût total estimé restant à la charge de la commune s'élève à 7 520 euros TTC, et correspondant aux dépenses suivantes :
Extension du réseau électrique : (90 mètres) = 4 680 €
Extension du réseau téléphonique : (71 mètres) = 2 840 €

Article 3 : fixe à 100 % la part du coût des travaux à la charge des propriétaires fonciers (selon les modalités de détermination de la fraction du coût mis à la charge des propriétaires fonciers dans les considérants).

Article 4 : fixe le montant de la participation pour voie nouvelle et réseaux, due par mètre carré de terrain nouvellement desservi à environ 2,55 euros.
APPROUVE la passation de conventions de participation préalable avec les bénéficiaires, en application des dispositions de l'article L 332-11-1 du code de l'urbanisme et **AUTORISE** M. le Maire à les signer.

■Participation de raccordement à l'égout : principe de calcul de financement des extensions des réseaux d'assainissement collectif

APPROUVE cette modification.

■Décision modificative n°2 au budget assainissement

M. DOUILLARD explique que la commission a souhaité que le conseil adopte une délibération de principe afin de prendre les mêmes modalités de calcul de financement des réseaux pour les futures extensions. Il précise que le financement des trois dernières extensions avait adopté ce principe.

La commission voirie-assainissement propose de répercuter l'intégralité des travaux déduction faite des éventuelles subventions. Les autres coûts seraient pris en charge par la collectivité (frais de dossier, maîtrise d'œuvre, raccordements réseaux,…)

Vu les dispositions des articles L1331-1 à L1331-7 du Code de la Santé Publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 6

Rappel : l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable en mairie ou sur notre site internet www.chateau-thebaud.fr rubrique « vie municipale ».

octobre 2003, relatif aux modalités de raccordement au réseau,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

ADOPTE le principe suivant afin de financer les extensions du réseau d'assainissement collectif :

L'intégralité des travaux, hors taxes, est répercutée aux bénéficiaires, déduction faite des éventuelles subventions. Les autres coûts sont pris en charge par la collectivité à savoir, les frais de dossier, de maîtrise d'œuvre, de raccordements réseaux…

■Tarifs municipaux 2011

La commission finances réunie le 6 octobre dernier propose une indexation des tarifs.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :
FIXE les tarifs.

■Régime indemnitaire du personnel - mise à jour

Vu les délibérations du conseil municipal du 31 mars 2003, du 9 janvier 2006, du 11 juin 2007 et du 9 juin 2008,

M. le Maire explique qu'il convient d'adapter notre grille de régime indemnitaire (primes).

Le tableau suivant reprend les coefficients adoptés précédemment par le conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le régime indemnitaire.

■Régularisations foncières - enquêtes publiques

Vu la délibération du conseil municipal du 3 mai 2010,

M. le maire explique qu'il est nécessaire de lancer une enquête publique pour 3 dossiers en cours de régularisation, à savoir :
- échange de terrain à la Jaunaie
- cession de terrain en domaine public : rue du Coteau, les Raudières

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

AUTORISE M. le Maire à lancer les enquêtes publiques nécessaires aux régularisations foncières pour les dossiers cités.

■QUESTIONS DIVERSES

• Coccimarket

M. le Maire informe les conseillers d'une demande des gérants du Coccimarket. En effet suite au cambriolage dont ils ont été victimes, ils sollicitent une exonération de 4 mois de loyers. La commission communale « développement économique local », réunie ce jour, propose un échelonnement des 3 loyers à venir, afin de leur permettre de faire face à ce coup dur en attente du remboursement des assurances.
Par ailleurs, il est proposé que la commission reçoive ultérieurement les gérants du commerce afin de faire le point.
Après en avoir délibéré, dix-huit voix pour et une abstention (19 votants), le Conseil Municipal :
APPROUVE un échelonnement des loyers du bail commercial et sollicite le trésorier payeur de Vertou afin d'accorder un délai de paiement pour les loyers d'octobre 2010 à décembre 2010.

• Collège J. Monnet

M. le Maire informe les conseillers que le collège Jean-Monnet de Vertou est appelé à fermer ses portes en 2015. Toutefois cette décision n'est pas encore confirmée, en l'attente de la nouvelle carte scolaire du secteur. Les élèves de la commune seraient affectés au collège Lucie AUBRAC.
M^{me} HERMON souhaite, que dans ce cadre la durée des transports scolaires soit prise en compte.

• Rénovation école

M. Le Maire souhaite que le projet de rénovation des préaux et des sanitaires de l'école puisse avancer. A ce titre il sollicite l'accord du conseil pour démarrer l'étude de ce dossier (avant-projet sommaire). Ce dossier sera soumis au vote du conseil pour une programmation sur le budget 2011.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

AUTORISE M. le Maire à lancer une consultation afin de recourir à un maître d'œuvre et à signer un contrat de maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Compte rendu de conseil municipal du 13 décembre 2010

■Régularisations foncières - enquêtes publiques - déclassement et cessions

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 3 mai 2010 et 11 octobre 2010,
Vu les arrêtés municipaux de mise à l'enquête en date du 15 novembre 2010,
Vu l'enquête publique conjointe du 29 novembre au 13 décembre 2010,
Vu le rapport du commissaire enquêteur en date du 13 décembre 2010,
M. le Maire rappelle ces projets de régularisations déjà évoqués et fait lecture des conclusions du commissaire enquêteur, émettant un avis favorable aux déclassements envisagés.

1 - Les Raudières
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le déclassement du domaine public et l'intégration au domaine privé communal du terrain en délaissé cadastré E n°1328.

APPROUVE la cession du terrain cadastré E n°1328 au prix de 2 € du m², soit un prix global de 196 m².

2 - Rue du Coteau
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le déclassement du domaine public et l'intégration au domaine privé communal du terrain en délaissé, cadastrée AB n°711.

APPROUVE la cession à titre gratuit du terrain cadastré AB 711, d'une contenance de 10 m2.

3 - Echange de terrain à la Jaunaie
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le déclassement du domaine public et l'intégration au domaine privé communal du terrain en délaissé cadastrée D n° 1322.

APPROUVE l'échange de terrain suivant à titre gratuit :
- acquisition des parcelles cadastrées D n°1320 et 1321, d'une contenance totale de 625 m².
- cession de la parcelle cadastrée D n° 1322 d'une contenance de 220 m².

■SIAEP Rapport annuel d'activités 2009

M. ALLIER résume le rapport annuel du syndicat d'eau potable et fait remarquer en particulier les points suivants.
Prix : +5,63% en moyenne pour une consommation moyenne type de 120 m3 (+2% pour l'abonnement).
Qualité : bonne
Taux de fuite en amélioration : 4%
Il rappelle par ailleurs les principes de l'adduction en eau potable, du prélèvement à la distribution.
M. MOREAU, délégué auprès du SIAEP, informe les conseillers que les tarifs 2011 vont augmenter alors que le contrat avec le prestataire va être moins onéreux pour le syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

PREND ACTE du rapport 2009 sur la qualité et le prix de l'eau.

■Contrat Educatif Local 2010-2011 : tarification des activités

M. BLAISE détaille les activités payantes envisagées par le groupe de pilotage du Contrat Educatif Local. Il explique qu'il est nécessaire de solliciter une contribution payante de certaines activités auprès des bénéficiaires afin d'assurer un équilibre des financements. La commission a conservé le principe de 50 % (pour la commune) et 50 % (pour les subventions et les familles).
Par ailleurs, si le contenu correspond bien aux attentes des organismes partenaires, le montant des subventions baisse. (5 200 € contre 8 000 € l'année précédente).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :
APPROUVE les tarifs des activités suivantes :

Action 1 : Sport nature évasion
Organisateur : association pont Caffino
Coût : 80 € par participant

Action 2 : découverte Nature
Organisateur : association pont Caffino
Coût : 2€ par demi-journée et par personne

Action 6 : découverte du canoë kayak et de la rivière
Organisateur : Amicale Laïque
Coût : 18 € par enfant pour les 6 séances

Action 8 : sécurité et glisse urbaine
Organisateur : Amicale Laïque
Public : 12/16 ans)
Lieu : Skate Park
Durée : 1 journée
Coût : 5 € par participant

Action 9 : tournoi de baby Foot
Organisateur : USCT
Coût : 2 € par participant

Action 12 : le marché des arts
Organisateur : association de danse, théâtre « Balivernes », école de musique « Sol en vigne », école de cirque « châpito t'est beau »
Coût : 25 € par participant pour 5 jours de stage (3h d'activités par jour)

Action 13 : Atelier d'arts plastiques
Organisateur : Amicale Laïque
Coût : 20 € par participant pour 12 séances de 2h

■Bilan du Contrat Educatif Local 2008-2009

M. BLAISE récapitule l'ensemble des 21 activités envisagées avec en particulier les points suivants :
- seules 3 activités n'ont pu avoir lieu,
- 20 989 € inscrits en prévisionnel,
- 16 908 € réalisés.

M. ALLIER regrette la baisse des subventions au fur et à mesure des contrats alors que les pouvoirs publics incitent fortement les collectivités à s'engager sur ce type de projet.
M. BLAISE indique qu'il y a beaucoup d'activités, en particulier grâce aux associations partenaires.
Il regrette cependant la suppression des indemnités péri-éducatives pour le contrat 2010-2011 (temps accordé par l'académie pour les enseignants).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :
APPROUVE le bilan du Contrat Educatif Local 2008-2009.

■Demande de subvention pour la sécurité routière des collèges d'Aigrefeuille

M. BLAISE présente une demande conjointe des collèges d'Aigrefeuille et de la Maison Familiale Rurale. Ils sollicitent une participation des communes dont les élèves fréquentent les établissements pour le gardiennage de la piste routière. Le projet pédagogique sur la sécurité routière est destiné aux élèves de 3ème (2,65€ par élève soit 37,04€).
Sans remettre nullement en cause l'utilité du projet certains conseillers s'étonnent que les communes soient sollicitées. M. BOUSSONNIERE estime qu'il s'agit de frais pédagogiques ordinaires.
Compte-tenu des sommes demandées M. MOREAU s'étonne que les trois établissements n'aient pas pu prendre en charge ces frais.

Après en avoir délibéré, par dix-huit (18) voix pour et une (1) voix contre (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE l'attribution d'une somme de 37,04 €, aux collèges d'Aigrefeuille sur Maine dans le cadre de ce projet.

Convention Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité d'Aménagement du Territoire (ATESAT)

M. DOUILLARD rappelle les principaux points relatifs à la Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité d'Aménagement du Territoire (ATESAT) avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).
Il indique qu'il s'agit surtout de conseil en matière de voirie, d'aménagement d'habitat et d'environnement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE la convention ATESAT avec la DDTM, d'un montant de 2 365,54 € pour 2011 et revalorisé annuellement.

APPROUVE M. Le Maire à signer la présente convention.

Décision modificative n°2 et clôture du budget annexe du lotissement communal du Clos de la Butterie

M. ALLIER propose de clôturer le budget annexe du lotissement communal. A cet effet il convient de passer les écritures suivantes. L'excédent du budget sera versé au budget principal.

Après en avoir délibéré, par dix-huit (18) voix pour et une (1) abstention (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE la clôture du budget annexe du lotissement communal du Clos de la Butterie au 31/12/2011.

DECIDE de verser l'excédent du budget annexe au budget principal.

APPROUVE la décision modificative destinée à solder le présent budget.

Agents recenseurs-recrutement et rémunération

M. Le Maire rappelle que l'enquête relative au recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011. A cet effet il est nécessaire de recruter 4 agents recenseurs.

Une rémunération de 3,30€ par foyer est proposée + 80 € pour la journée de formation et 100€ de forfait carburants. Une somme de 5 800 € est versée par l'état pour couvrir ces sommes.

Après en avoir délibéré, 19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le recours à 4 agents recenseurs afin d'assurer cette mission

APPROUVE la rémunération suivante :
- 3,30€ par foyer,
- 80 € pour la journée de formation,
- 100 € de forfait carburant.

QUESTIONS DIVERSES

• Avenir du collège de Vertou

M. le Maire souhaite faire part des remarques de la commune au sujet de la fermeture annoncée en 2015 du collège de Vertou. A cet effet un projet de courrier est lu aux conseillers. Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le courrier à adresser au Président du Conseil Général.

• Perturbations des transports scolaires

M. LAMY demande qu'une information plus claire soit diffusée aux parents en cas d'annulation des cars. En effet les parents, les accompagnatrices, les communes ne reçoivent aucune information. Par ailleurs il y a parfois 1 car sur les 2 qui fonctionne ! M. le maire rappelle que ce sont les chauffeurs qui décident. L'information est relayée par la radio mais pas systématiquement. M. BOUSSONNIERE demande qu'une procédure plus efficace soit mise en place avec les moyens modernes de communication.

• SPANC

M. DOUILLARD informe que le service public d'assainissement non collectif sera mis en place à compter du 1er janvier 2011 avec une redevance annuelle de 23 € /an. Celle-ci est destinée à couvrir les contrôles des installations (1 tous les 6 ans).

LA commission archives

GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le 27 novembre 2010, les membres de la commission « Recherches » avaient invité la population à venir découvrir leur exposition.

Castelthébaldais ou non, vous avez été très nombreux à venir nous rencontrer. Ceci est un encouragement pour notre petite équipe de la commission « Recherches.

Durant cette journée, vous nous avez montré que vous n'étiez pas indifférents au passé de votre commune. Nostalgie du passé ou recherche de visages de vos ancêtres, les photos anciennes ont retenu l'attention d'une majorité de visiteurs. Elles sont effectivement un merveilleux témoignage des années passées, trouver les noms des personnes y figurant est un des buts recherchés. Un autre est de noter la modification des tenues vestimentaires. Par exemple, on remarque qu'avant les années trente, les mariées étaient habillées de noir leurs robes satinées étaient ornées de broderies, la fleur d'oranger symbole de pureté était toujours l'ornement préféré. Ces fleurs d'oranger qu'on retrouvait dans les globes de verre sur la commode de nos Grands-mères. Dans les années 30 arrivent le voile de tulle et les robes blanches. Les hommes abandonnent le nœud papillon pour la cravate pour un temps seulement. Le chapeau fera son apparition, repartira et reviendra comme aujourd'hui.

Nous vous avons proposé aussi un retour sur des professions qui ne sont plus exercées dans notre commune. Les frères SANSON forgerons, maréchaux-ferrants, pour qui les ancêtres sont sur Château-Thébaud depuis 1730 et dont la succession s'est poursuivie jusqu'en 1954.
La famille PERTHUIS une des familles des tuiliers et briquetiers dont l'activité sur notre commune remonte au moyen âge et s'est terminée vers 1950.
On ne pouvait pas passer à côté de la famille CHUPIN, meuniers depuis quelques générations sur Château-Thébaud, ils ont donné leur nom au moulin.

Le patrimoine était aussi à l'honneur, par l'histoire de nos trois ponts, l'église Saint Vincent, les villages perdus, les calvaires, les nombreux moulins à vent et à eau. Le patrimoine est un volet que nous aimerions développer, le patrimoine public est très limité mais le privé est bien fourni sur notre commune. Sans l'accord des propriétaires nous ne pouvons rien faire, donc à eux de nous contacter pour faire les recherches sur l'histoire de leurs biens.

Les enfants de CM1 et CM2 de chaque école sont venus le lundi suivant visiter notre exposition, nous avons souhaité attirer leur attention sur la vie et le passé de leur commune. Ils y ont porté un grand intérêt et nous ont posé des questions pertinentes. Qu'ils sachent qu'avant eux cette terre a été foulée par d'autres personnes et qu'il faut respecter ce qu'ils nous ont laissé. Bâtir l'avenir, aller de l'avant, sans ignorer le passé.

Nous n'avons sans doute pas donné satisfaction à tous nos visiteurs, toutes les photos collectées (environ 180 et la collecte continue) n'ont pu toutes êtres exposées faute de place, les albums mis à disposition ont été pris d'assaut. Il est nécessaire pour nous, de mieux s'organiser afin de vous donner satisfaction et peut être prévoir d'autres expositions de ce genre sur des thèmes différents. **Nous sommes à l'écoute de toute proposition, l'équipe est petite mais la porte est ouverte à qui veut nous rejoindre.**

Toute l'équipe de la commission Recherches vous remercie de votre visite. Merci aussi à Mr le Maire, les élus ainsi que le personnel de la commune de nous avoir donné les moyens pour cette expo. Notre permanence est ouverte chaque samedi matin de 9h00 à 11h30. Pour vos recherches généalogiques nous disposons maintenant d'un outil performant.

Pour la commission recherches
B. Hervouet

INTERVIEW : « LES MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION SONT ALLÉS À LA RENCONTRE DES RESPONSABLES DU CLUB DES AMIS RÉUNIS »

Voilà 36 ans maintenant, quelques anciens se sont posés cette question : «pourquoi n'y aurait-il pas un club du 3ème âge à Château-Thébaud ?» C'est ainsi qu'une réunion d'information, est organisée par Mme Alice Dourneau à la mi-janvier 1975 pour recueillir les souhaits des anciens.

Le 29 janvier 1975, le club des amis réunis est créé dans la salle de la cantine où plus de 75 « cheveux blancs » se sont retrouvés autour de M. Jean-Charles De Vallois, maire de Château-Thébaud et M. Bertrand 1er adjoint de Vertou et président du club du 3ème âge de Vertou.
Le premier bureau était ainsi constitué :
Président d'honneur : M. Jean-Charles De Vallois,
Président : M. Joseph Garnier
Trésorière : Mme Marcelle Thorailler
Secrétaire : Mme Solange Cassard
Les autres membres : M. Gandriau, M. Joseph Barjolle, M. Auguste Ydier et M. Edouard Cassard.
La déclaration de ce club va paraître au journal officiel du 11 avril 1975 en date du 20 mars 1975.

Divers présidents vont succéder à M. Joseph Garnier : Mme Alice Dourneau, Mme Simone Marcillat, Mme Madeleine Gois, Mme Marie-louise Jaumouillé, Mme Gilberte Leclair, M. Constant Huchet, Mme Madeleine Jeanneau, Mme Bernadette Auert, M. Joseph Huchet et M. Richard Goulven, l'actuel président.

Le club est complètement indépendant, mais pour une question de logistique et de coût des voyages, tous les membres actifs décidèrent à la création du club, leur rattachement à celui de Vertou, pour une organisation conjointe des diverses sorties.
Voici les sorties proposées en 1975 : Revue de la cloche, théâtre Graslin, les floralies, voyage à la Rochelle et à l'île de Ré.

Le rattachement au club de Vertou sera de courte durée. En effet, depuis une bonne vingtaine d'années, l'organisation des sorties, des voyages se fait désormais en partenariat avec le club du Bignon.
En voici quelques uns :
1988 : Italie du Nord au lac de Garde et Venise,
1989 : Le Portugal et la Corse,
1990 : Ardèche, 1992 : la côte d'Azur,
1993 : la côte d'Opale et la Côte Basque,
1994 : Le Jura, Lourdes, La Rochelle.

Les voyages étaient relativement faciles à organiser, par contre, il n'était pas rare de voir les responsables, aller réveiller certaines personnes à l'heure du départ.

A la fin des années 80, le club des amis réunis participait à l'animation de la kermesse de la Placelière. Ils défilaient costumés suivant un thème précis. En 1989, les femmes étaient en Marianne et les hommes en costumes d'époque, pour l'anniversaire de la Révolution, en 1993, ce sera une noce à l'ancienne.

En 1994, certains membres du club s'activent à la construction du jeu de boules, qui se trouve entre l'église et la mairie.
Dans les années 90, le club des amis réunis comptait plus de 100 adhérents. En 2005, Ils ne sont plus que 50 personnes à fréquenter le club, celui-ci est au plus bas. Devant la crainte de voir disparaître leur club, les bénévoles vont aller à la rencontre de la population pour solliciter ceux qui sont en âge de renforcer leur groupe.
En 2010, le club des amis réunis compte 65 adhérents, dont 11 couples. La plus jeune a 62 ans et le doyen annonce fièrement ses 90 ans.
Tous les 15 jours, le club propose diverses activités : les jeux de cartes belote et tarots, triominos, scrabble, jeux de boules de bois à l'extérieur (le samedi après-midi à partir de 15h00 et suivant la météo).
A cela s'ajoute pour 2011, en janvier la traditionnelle galette des rois, en février un concours de belote, en avril un loto, en juin un buffet froid et en octobre un repas à l'Espace Bois joli.

Les personnes non adhérentes au club des amis réunis peuvent y participer.
Les membres du bureau souhaitent vivement accueillir des nouveaux membres et soulignent qu'il n'y a pas de limite d'âge.
N'hésitez pas à venir les voir ou à vous renseigner au 02.40.03.25.65

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU PAN COUPÉ

Complicité et simplicité, voilà les maîtres mots de Julien Thaudière, nouveau propriétaire du café – restaurant LE PAN COUPE.

D'où vient-il ?

Après 13 ans au sein du groupe Accor, (Mercure, Novotel) il a décidé de poser ses valises à Château-Thébaud depuis le 1er octobre 2010.

Titulaire d'un BTS en restauration, Julien a d'abord exercé son activité au sein du groupe Accor en tant que chef de rang puis maître d'hôtel dans diverses villes (Tours, Bordeaux, Antibes, Grenoble et enfin Nantes). Désirant une stabilité depuis la naissance de son fils, il décide de créer sa propre affaire et se met à la recherche d'un restaurant dans la région nantaise. Il trouve le Pan Coupé original, tombe sous le charme de Chateau-Thébaud, son bourg, le site de Pont Caffino et apprécie l'accueil des habitants.

Ses projets

Passionné de gastronomie, il veut que son restaurant soit convivial, accueillant et plein de chaleur. En semaine, il réalise une cuisine simple et goûteuse avec un menu Entrée – Plat – Dessert à partir de 9,50 €.

Le week-end, il réalise des repas pour des groupes : repas de famille, repas pour associations, comité d'entreprise ou pourquoi pas « thé dansant » (de 20 à 80 personnes sur réservation) entre 25 et 50 €.

Le 1er samedi soir de chaque mois il organise un repas à thème (choucroute, paella…) et un repas de terroir un jeudi midi par mois (pot au feu, blanquette, tête de veau…) suivant les saisons.

Son équipe

Ils sont 4 pour vous faire passer un moment simple et convivial autour d'un bon repas.

Julien au bar, en cuisine et en salle, Marc en cuisine, Pauline en salle et Thomas l'apprenti en cuisine.

LE PAN COUPE
Tél. 02.40.06.52.50
www.lepancoupe.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE CEL 2011

LES ACTIONS DU CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL (CEL)

LES ACTIONS HEBDOMADAIRES

• Jardin bio et compost
Organisateur : Amicale Laïque
Public : 7/11 ans
Lieu : jardin de KOKO situé près des écoles
Durée : 45 minutes
Quand : le lundi et le jeudi de 12h45 à 13h45

• Activités sportives ou autres
Organisateur : la commune
Public : 6/11 ans
Lieu : salle omnisport, salle municipale
Durée : 45 minutes chaque jours
Quand : de 12h à 12h45 et 12h45 à 13h30

• Atelier d'arts plastique
Organisateur : Amicale Laïque
Public : 7/11 ans
Lieu : accueil périscolaire - Durée : 2h
Quand : Le samedi de 14h15 à 16h15

LES ACTIONS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

• VACANCES D'HIVER
- stages artistiques
Organisateur : Associations de danse, théâtre, école de musique,
Public : 7/16 ans
Lieu : salles communales - Durée : 5 journées
Quand : du 28 février au 4 mars 2011

Le stage aboutit sur un spectacle commun qui sera présenté sur la scène de l'Espace Bois Joli le vendredi 4 mars à 20h. Entrée libre.
Musique : percussions (intervenant Hiar Rasoanaivo)
Théâtre : impro et clown
(intervenants : Emmanuel Tudeau et Emilie Eouzan)
Danse : jazz - danse contemporaine
(intervenant : Karine Guichard).

Nettoyage du site de Caffino

Le jardin de Koko

Sortie au sentier des daims Noël 2010

• **VACANCES DE PÂQUES**

- sécurité et glisse urbaine
Organisateur : Amicale Laïque
Public : 12/16 ans
Lieu : skate Park - Durée : 1 journée
Quand : mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 avril 2011

- Séjour escalade, kayak de mer au croisic
Organisateur : association pont Caffino
Public : 14/ 17 ans
Lieu : le Croisic
Thème : activités nautiques, escalade
Durée : 3 jours
Quand : mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 mai 2011

LES ACTIONS HORS VACANCES SCOLAIRES

• **JANVIER**

- Tournoi de baby Foot
Organisateur : USCT
Public : inter génération
Lieu : salle omnisport
Durée : 1/2 journée
Quand : samedi 29 janvier 2011

• **MARS**

- Initiatives océanes
Organisateur : Espace Jeunes
Public : inter génération
Lieu : bord de mer
Thème : nettoyage des plages - Durée : journée
Quand : 19 mars 2011

• **AVRIL**

- Découverte du canoë kayak et de la rivière
Organisateur : Amicale Laïque
Public : 7/11 ans (12 enfants)
Lieu : Pont Caffino
Durée : 6 séances de 2 heures
Quand : À partir Avril le jeudi soir de 17h à 19h

- Initiation au tennis de table
Organisateur : Association de tennis de table
Public : élèves du primaire
Lieu : salle de loisirs
Durée : 1 jour
Quand : Samedi 16 avril 2011

• **AVRIL**

- Découverte fleurs et plantes de Pont Caffino
Organisateur : Association Pont Caffino
Public : inter génération
Lieu : Pont Caffino
Thème : découverte du site, fabrication de salade de plantes et de fleurs ramassées pendant la balade
Durée : ½ journée
Quand : dimanche 17 avril 2011

• **JUIN**

- Soirée chauve souris
Organisateur : Association Pont Caffino
Public : inter génération
Lieu : Pont Caffino
Thème : observation des chauves souris : Attraper, mesurer, pose de filet
Durée : soirée nocturne
Quand : En juin 2011 (date à préciser)

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Rappel : les inscriptions pour l'accueil du mercredi se font au trimestre, nous accueillons les enfants occasionnellement s'il reste des places.
(24 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans).
Inscription des mercredis pour le 2eme trimestre
A partir du 14 février jusqu'au 4 mars.

CONTACT
Annick GRELET Coordinatrice du CEL
02.28.21.34.66
E-mail : aps.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

BRAVO

Remise de la médaille de la ville à B. Guichet, président de l'association UNC AFN

Lors de la cérémonie du 11 novembre, M. Bernard Guichet a reçu la médaille de la ville en remerciement de son action au sein de l'UNC de Château-Thébaud pour ses 33 années de présidence.

Monsieur Le Maire a retracé son passé militaire et l'a remercié et félicité pour le travail effectué dans cette association et associé dans ses remerciements son épouse Jeannette pour l'aide qu'elle lui a apportée au cours des 33 années.

Bravos aux membres du comité des fêtes et aux bénévoles

Les membres du comité des fêtes voulaient se surpasser pour fêter joyeusement les 25 ans de leur foire commerciale. Rien n'avait été laissé au hasard pour accueillir dans les meilleures conditions le maximum de monde : nouvelle moquette plus agréable et sécurisante pour les visiteurs, un verdissement des salles, un vin d'honneur festif et une superbe tombola.
Pour la soirée, un couscous avec une animation effectuée par un magicien et un DJ pour danser.
Le seul bémol pour ce week-end du 16 et 17 octobre, le soleil était au rendez-vous et a pénalisé les organisateurs d'un certain nombre de visiteurs potentiels.
Les visiteurs étaient tous unanimes, l'ambiance générale était parfaite.

Remise de la médaille de la ville à M. Joseph Duval

A l'occasion de l'inauguration de la mise en service du nouveau chauffage de l'église. Monsieur le Maire a décerné la médaille de la ville à M. Joseph Duval en remerciement des bonnes relations entretenues entre la commune et la paroisse au quotidien et des services rendus.
M. Le Maire a retracé l'action de M. Joseph Duval dans sa paroisse depuis 1983 et associé dans ses remerciements, son épouse Bernadette.

LE REPAS DES AÎNÉS DU SAMEDI 6 NOVEMBRE 2010

Un moment très chaleureux

Ce samedi 6 novembre à l'Espace Bois Joli, 160 castelthébaldais âgés de 70 ans et plus avaient répondu à l'invitation de la municipalité dont deux résidents de la maison de retraite d'Aigrefeuille, ravis de retrouver leurs amis.
Comme à l'accoutumée, le repas était servi par les conseillers municipaux et leurs conjoints et préparé par l'auberge de la Gaillotière.
Des coloquintes, mini citrouilles, marrons, potimarrons, décoraient très joliment les tables sur le thème de l'automne.
Les enfants de nos deux écoles avaient décoré les menus pendant le temps de l'accueil périscolaire.

Pour animer ce repas monsieur Pascal Gilet dit « Petit Kaloup » nous a fait chanter de jolies romances ,accompagné de son orgue de barbarie. Ce fut un après-midi de gaieté.

COMBIEN ÇA COÛTE ?
AMÉNAGEMENT RUE DE LA FORGE ET ROUTE DE MONTBERT

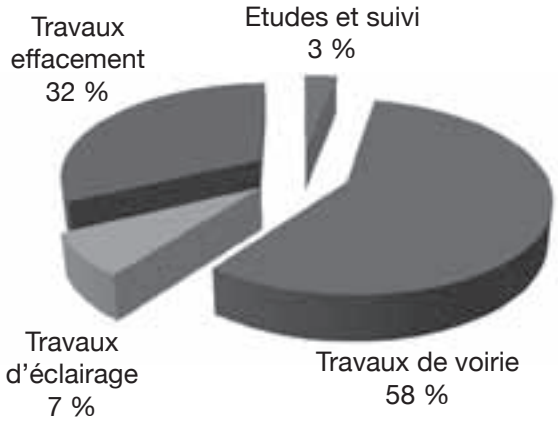

Etude et suivi	25 660 €
Travaux de voirie	480 096 €
Travaux d'éclairage	61 355 €
Travaux effacement	269 996 €
Total	**837 000 €**

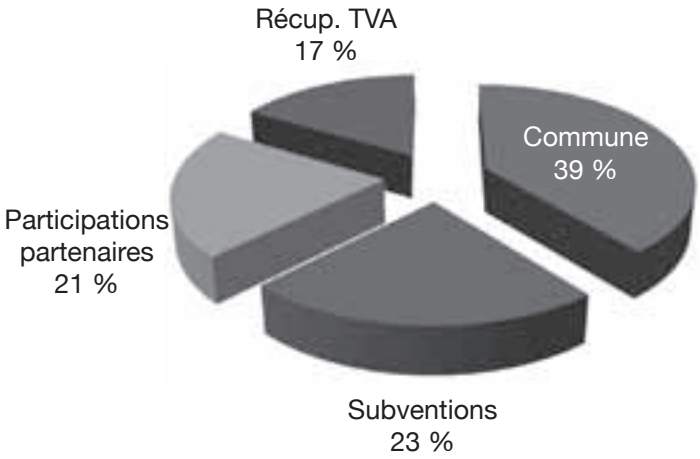

Commune	327 724 €
Subventions	195 591 €
Participations	176 607 €
Récup. TVA	137 185 €
Total	**699 922 € HT**

TRAVAUX

Des travaux au cimetière

Une 2ème tranche de travaux a été réalisée dans la partie ancienne du cimetière. La mise en place de sable jaune a été effectuée au sol ainsi qu'un enrobé des allées par les chantiers d'insertion SEMES et l'entreprise Gauthier TP.

Le monument aux morts a été également réhabilité avec le nettoyage des plaques de bronze. Cette opération a été effectuée par l'entreprise Métallisation de la Maine. Le coût des travaux pour l'ensemble est de 21 520 €.

L'équipe municipale tenait à faciliter les accès au cimetière et à sécuriser son accès. La remise en état du monument aux morts s'imposait, c'est notre façon de remercier ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Un nouveau chauffage dans l'église

Le chauffage de l'église n'étant plus aux normes, le conseil municipal a décidé de voter un budget de 20 000,00 € pour le remplacer.

La commune de Château-Thébaud n'est pas et ne sera pas desservie par le gaz de ville, et de ce fait nous avons opté pour l'électricité à savoir l'installation de :

- 2 radiants de 3 KW pour le chœur de l'église et de 3 lustres de 8 radiateurs de 1500 W soit 36 KW accompagnés d'une armoire de gestion de puissance pour la régulation.

Ces travaux ont été réalisés par la Société Delestre Industrie pour la somme de 20 399 €.

ETUDE STRATÉGIQUE COMMUNALE : OÙ EN SOMMES NOUS ?

Une étude pourquoi ?
Commandée il y a 6 mois par les élus, cette étude vise à partir d'un état des lieux, à analyser les enjeux, les forces et les faiblesses de notre commune à travers l'analyse des domaines suivants :

1 – La thématique démographique.
2 – Les besoins à satisfaire.
A – L'accessibilité.
B – La culture.
C – L'enfance.
D – Les personnes âgées.
E – Les circulations.
F – Le logement et l'emploi.

Cette étude est susceptible d'engager la commune sur un programme de réalisation pour de nombreuses années à venir.

Une étude comment ?
Quatre axes de travail ont été définis sur lesquels les élus ont travaillé en fin d'année 2010 :

1 – L'architecture et le patrimoine (presbytère, patronage…).
2 – La voirie le stationnement et les espaces publics.
3 – L'environnement et le cadre naturel.
4 – Les activités (commerce et agriculture).

Le cabinet Ponant en charge de l'étude doit lors du trimestre à venir nous donner son diagnostic sur ces quatre thèmes pour que nous le validions.

Qu'attendons nous de cette étude ?
Nous avons en particulier demandé au cabinet retenu de traiter les points suivants :

- Quels seraient les éléments de choix pour créer et implanter une bibliothèque ?
- Quelles pourraient être les voies à créer pour relier le bourg à Caffino ?
- Comment faire coexister voitures cyclistes piétons et donc organiser les circulations et le stationnement dans et autour du bourg ?
- Quelles implantations commerciales favoriser où et comment ?
- Quel avenir pour notre patrimoine bâti ?
- Quelle croissance démographique souhaitable, avec quelles conséquences ?
- Comment favoriser l'urbanisation dans le bourg en économisant l'espace ?
- Quelle urbanisation du bourg pour demain, type et nombre de logements ?

Et après ?
Nous organisons le vendredi 25 mars 2011, une réunion publique d'information.
Une seconde réunion publique sera organisée d'ici la fin 2011.

Date à retenir

VENDREDI 25 MARS À 19H
RÉUNION PUBLIQUE - SALLE DES ARCADES

Ordre du jour :
- bilan demi-mandat
- étude stratégique du bourg avec le cabinet Ponant.

LA VIE MUNICIPALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION À CHÂTEAU-THÉBAUD EN 2011

Depuis 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans a été remplacé par des enquêtes de recensement quinquennales pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Notre commune a déjà été recensée en 2006 et le sera à nouveau du 20 janvier au 19 février 2011.

Pour ces enquêtes, la ville a recruté 4 agents recenseurs habitant la commune et formés à cet effet, il s'agit de :

Mme Marianne BESNARD, M. Germain BESNARD, Mme Annie MADEC et M. Julien HERMON .Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur passage à votre domicile.

LA VIE SCOLAIRE

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST JOSEPH

6 RUE DU PRIEURÉ - SITE : WWW.ECOLE-SAINT-JOSEPH.ORG - TÉL : 02.40.06.50.38

La rentrée 2011-2012 se prépare. Pensez à l'inscription de votre enfant* en contactant l'école Saint-Joseph au 02-40-06-50-38.
Pour recevoir parents et enfants, Melle MAUREL est disponible le MARDI TOUTE LA JOURNÉE et le SOIR après l'école à 17h00.

*L'enfant doit avoir 2 ans révolus le 1er septembre 2011 pour commencer dès la rentrée ou 2 ans révolus au 31 décembre 2011 pour être accueilli à l'école à partir du mois de janvier ou avril 2011.

JANVIER / OPERATION* FAGOTS.

FEVRIER / Opérations* brioches

*Pour ces deux opérations, vous pouvez passer vos commandes auprès de l'école Saint-Joseph. Les bénéfices serviront au financement des sorties scolaires pour l'année 2011 – 2012.

CLUB DES AMIS RÉUNIS DE CHÂTEAU-THÉBAUD

ACTIVITÉS DU CLUB

- Jeux de cartes belote - tarots - jeux de Scrabble - Triominos (goûter gratuit vers 16h)
- Jeux de boules bois à l'extérieur, ouvert le samedi après midi à partir de 15h (suivant la météo) ouvert à tous femmes et hommes.
- Jeudi 27 janvier 14h salle des Arcades : assemblée générale – galette des Rois
- Jeudi 24 février14h30 salle des Arcades : concours de belote inscription 14h-5€
- Samedi 16 avril 14h salle du Bois de la Haie : loto
- Jeudi 30 juin 12h30 salle des Arcades Buffet froid.
- Jeudi 6 octbre12h30 Espace du Bois Joli repas du club.
- En 2012, visite de l'assemblée nationale et du Sénat. Date limite de pré-inscription jeudi 27 janvier

Venez un après midi au club nous rencontrer et vous distraire.
Nous serons heureux de vous accueillir, à bientôt.

Renseignements et inscriptions au 02 40 03 25 65.

Programme des sorties pour l'année 2011
(les personnes non adhérentes au Club peuvent y participer)

- Mardi 15 février
  Les fêtes de la St Valentin à St Pierre du Chemin Vendée Mariage - Repas de noce - Danses - etc.
  Déjeuner compris
  58,00€

- Jeudi 10 mars
  Spectacle « Les chœurs & Danses de l'armée Russe »
  Cité des Congrès à Nantes 15h
  48,00€

- Mardi 10 mai
  Une journée en Vendée – La corniche Vendéenne- Vendée Miniature à Brétignolles- Historial de Vendée au Luc/Boulogne
  (date limite d'inscription jeudi 07 avril) déjeuner compris
  A partir de 51,00€

- Du 28 mai au 04 juin
  Le Portugal par St Jacques de Compostelle :
  Santander - St Jacques - Porto - Fatima - Lisbonne - etc.
  (date limite de pré inscription jeudi 27 janvier)
  819,00€

- Mardi 14 juin
  La Rochelle & Fort Boyard
  (date limite d'inscription jeudi 19 mai) déjeuner compris
  A partir de 55,50€

- Mercredi 6 juillet
  Au coeur du bocage Bressuirais – Pougne Hérisson- Courlay
  Le Nombril du Monde & Le Musée d'école de la tour Nivelle
  (Date limite d'inscription jeudi 09 juin) déjeuner compris
  À partir de 56,00€

- Mardi 20 septembre
  Une Bouffée d'air Au Pays des Chaumières (Sud Finistère)
  Croisière sur l'Aven- Névez Pays des Pierres Debout
  (date limite d'inscription jeudi 18 août) déjeuner compris
  A partir de 64,00€

- Fin octobre
  Inter Club à ne pas manquer, très bonne ambiance.
  A préciser

TÉLÉTHON 2010

MERCI

de votre présence

de votre soutien

de votre générosité

17.618.61€
récoltés

Un souffle d'espoir est passé début décembre sur Château-thébaud. Il va permettre à l'AFM de poursuivre, sans relâche, la recherche vers les guérisons.

Merci beaucoup au nom des malades et de leurs familles.

ALASCA

Association Loisirs Animations Sportives et Culturelles d'Adultes

Section Badminton Château-Thébaud/ Saint-Fiacre

ALASCA et sa section Badminton a passé les fêtes avec un bilan positif et pratique dans les salles de sports respectives des deux communes !

Quelles sont les évolutions et nouveautés de cette année ?

- 2 nouveaux créneaux **à partir de 20h30** : le **MARDI** à Saint-Fiacre, le **MERCREDI** à Château Thébaud**.**
- **Extension** du championnat Loisirs **à 7 communes et 2 catégories OPEN et MIXTES** qui mobilise plus de 20 joueurs au sein du club.
- **Intervention d'un moniteur avant la fin de saison.**
- **L'ambiance** est **conviviale** au sein d'un club au **niveau sportif** varié mais en progression.
- Dates a retenir : **Tournoi loisirs découverte ouvert à tous** le samedi 23 avril à Château-Thébaud.
- Tournoi de pétanque le samedi 4 juin 2010.

Notez qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année après essai possible et moindre coût...
Bonne année 2011

Pour informations :
Sylvie Alliaume
Tel :02 40 36 76 84
Mail : sylviemanu.alliaume@laposte.net
Dominique Moisan
Tel : 06 80 10 36 31
Mail : do.anita@free

LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAÏQUE

LOTO - Dimanche 23 janvier - Salle du Bois de la Haie
Ouverture des portes à 13h30, début du tirage à 14h00.
De nombreux lots à gagner dont 2 entrées au Futuroscope, des repas gastronomiques, bons d'achat…
Venez jouer en famille.

ASSEMBLEE GENERALE - Vendredi 4 février à 20h – Salle des Arcades
Bilan et perspectives avec la participation de tous les responsables de section.

SPECTACLE « Les Matous en concert »
Samedi 12 février à 20h30 et dimanche 1 » février à 17h00 – Espace Bois Joli.
Chanson, humour et facéties dans la lignée des Frères Jacques, 30 ans de carrière. Il est prudent de réserver vos places auprès de M^me^ Simon 02 40 06 53 57 ou de M. Le Gouallec 02 40 78 14 91.
Tarif plein adulte : 10 euros.
Tarif réduit et moins de 12 ans : 5 euros.

ASSOCIATION DES VIGNERONS
CONCOURS DES VINS - DIMANCHE 6 MARS 2011

Nous convions les castelthébaldais à y participer, programme de la journée :

- 8h30 : dégustation - Salle du Bois de la Haie
- 11h30 : proclamation - Salle du Bois de la Haie
- 13h00 : menu Vigneron – Espace Bois Joli
- 16h00 : visites des caves selon planning défini lors de la proclamation.

Contact : au 02 40 06 56 42

LES INFOS PRATIQUES

RAPPELS .... RAPPELS ....

PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ VOUS

- Assistantes sociales - Tél : 02 40 03 74 57.
- Relais assistantes maternelles : le 3ème jeudi du mois : Mme Guérin
  Tél : 02 40 54 86 71.
- CLIC Ville Vill'Ages : le 2ème mercredi du mois : Mme Kouperschmidt
  Tél : 02 28 01 82 24

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.
La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire...).
Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1995.
Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

PLANNING PRÉVISIONNEL DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2011 À 20 HEURES

- Lundi 10 janvier
- Lundi 14 février
- Lundi 14 mars
- Lundi 11 avril
- Lundi 9 mai
- Lundi 6 juin
- Lundi 11 juillet
- Lundi 12 septembre
- Lundi 10 octobre
- Lundi 14 novembre
- Lundi 12 décembre

NB : Ce calendrier est établi à titre indicatif et prévisionnel
La municipalité se réserve le droit de le modifier à n'importe quel moment

ETAT CIVIL

Bienvenue

NAISSANCES

Quentin CHATRE	82 La Poterie
Yanis DUBOUIS - - MOTREFF	3 chemin du Bretonnet
Chloé RAFFIN	7 avenue de la Sèvre
Inès POIDEVIN	11 chemin des Montils
Yonni BESNIER	24 La Haute Poterie
Ernest DAVIAUD	Le Rafflay
Charlotte RABILLER	34 rue de la Forge

Félicitations

MARIAGES

Célia DEIDISHEIM & Pierre TESTOR
3 rue de l'Abbé Ménardeau

Souvenirs

DÉCES

Constant CAVOLEAU, 86 ans	La Carcauderie
Luc HERVOUET, 77 ans	La Petite Placelière
Jean GUILLET, 85 ans	21 rue du Moulinier
Michel RENAUDET, 71 ans	Les Landes
Jean-Luc LERAY, 61 ans	13 bis Les Fontenelles
André ROUSSEAU, 93 ans	Le Rafflay

LES INFOS PRATIQUES

L'ADMR

L'ADMR, l'association du service à domicile s'adresse à tous :

- aux personnes à partir de 60 ans,
- aux personnes handicapées,
- aux familles.

Rester chez soi !
C'est le voeu de tout un chacun. Tout particulièrement des personnes âgées qui sont attachées à leurs souvenirs et qui n'aiment pas changer leurs habitudes. Quand il devient difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne, une aide est indispensable.

Un coup de main ça peut faire du bien !
Comment faire quand un enfant tombe malade et qu'il faut aussi s'occuper de ses frères et soeurs ? Ou quand l'un des conjoints est malade et qu'il ne peut plus aider à la maison.

Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions et du personnel qualifié capable de vous seconder : pour vous aider à préparer les repas, faire un peu de ménage ou de repassage.

Ces prestations peuvent être en partie financées par le Conseil Général, les caisses de retraite, certaines mutuelles ou par les caisses d'allocations familiales pour les familles.

Des responsables bénévoles et des professionnels qualifiés et de confiance vous renseignent et accomplissent différents services.

Que vous soyez une famille, une personne âgée, n'hésitez pas à nous contacter :
A la MAISON DES SERVICES DU VIGNOBLE située à la Haye- Fouassière, tél. 02.40.03.89.62 du lundi au vendredi.

L'ADMR recherche des bénévoles, venez nous rejoindre.

LA TÉLÉASSISTANCE, UN CONTACT 24H/24

A qui s'adresse la télé assistance ?
A toute personne qui souhaite rester à son domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité

Les services proposés par la téléassistance
Une écoute 24h/24
Des professionnels sont à votre disposition pour vous apporter **écoute, assistance et réconfort**.
Vous avez **envie de parler**, vous vous sentez seul, vous êtes angoissé, vous êtes victime d'un malaise, **un chargé d'écoute du service de la téléassistance vous répond, du lundi au dimanche**.
Toute l'année, ce service assure une **véritable présence** à vos côtés

L'abonnement
Il est adapté à vos besoins

- à l'année
- le temps d'une convalescence
- quand vos proches sont absents

S'abonner
Abonnement mensuel
- tarif de base 19,27 €
- personne non imposable sur le revenu 9,63 €

LES INFOS PRATIQUES

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER			
Vendredi 21	Les Muscadines	Concert	Espace Bois Joli
Vendredi 21	UCN	Assemblée générale	Maine
Samedi 22	Tennis de table	Galette des rois	Tennis de table
Dimanche 23	Amicale Laïque	Loto	Bois de la Haie
Samedi 29	Municipalité CEL	Tournoi de babyfoot intergénérationnel	Omnisports
Dimanche 30	Ecole de musique	Concert	Espace Bois Joli
FÉVRIER			
Vendredi 4	Amicale Laïque	Assemblée générale	Arcades
Samedi 5	Pompiers	Galettes des Rois	Espace Bois Joli
Dimanche 6	Amicale des pompiers	Concours de belote	Espace Bois Joli
Mardi 8	Ecole Marcel Canonnet	Spectacle	Espace Bois Joli
Samedi 12	Chasse	Assemblée générale et repas	Arcades
Samedi 12	Tennis de table	Tournoi double	Omnisports
Sam 12 et dim 13	Amicale Laïque	Spectacle	Espace Bois Joli
Mer 23, jeu 24	Communauté de communes	Spectacle «Zigzag»	Espace Bois Joli
Jeudi 24	Amis réunis	Concours de belote	Arcades et Maine
Samedi 26	Supporters usct	Concours de palet	Omnisports
MARS			
Mercredi 2	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
Vendredi 4	Municipalité CEL	Spectacle	Espace Bois Joli
Dimanche 6	Syndicat des Vignerons	Concours de vins	Bois de la Haie + Espace Bois Joli
Samedi 12	Chasse	Concours de belote	Bois de la Haie
Samedi 12	Asso. des parents d'élèves	Spectacle	Espace Bois Joli
Samedi 19	Chorale du Moulin	Concert	Espace Bois Joli
Samedi 19	Comité des fêtes	Ass. générale et buffet	Arcades
Samedi 26	Usct Football	Soirée	Espace Bois Joli
Mercredi 30	Communauté de communes	Théâtre	Espace Bois Joli
AVRIL			
Samedi 16	Harmonie	Concert	Espace Bois Joli
Samedi 16	Amis réunis	Loto	Bois de la Haie
Dimanche 17	Comité des fêtes	Vide grenier	Espace prieuré
Samedi 23	ALSACA	Tournoi loisirs	Omnisports
MAI			
Dimanche 8	UNC	Vin d'honneur & buffet	Arcades et Bois de la Haie
Dimanche 8	Supporters usct	Buffet	Terrain de sports
Sam 14 et dim 15	Danse	Gala	Espace Bois Joli
Dimanche 15	Amicale Laïque	Rando pédestre vtt roller	Omnisports + Bois de la Haie
Ven 20, sam 21, dim 22	Théâtre	Festival théâtral	Espace Bois Joli
Ven 27, sam 28, dim 29	Théâtre	Festival théâtral	Espace Bois Joli

LES INFOS PRATIQUES

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

- **Sté PLAQUE AU DESIGN**
  M. DEBARD Mickaël
  2 rte de Caffino
  Tél : 06 35 45 43 32
  Mail : Mickael.debard@orange.fr
  Cloison sèche, bande, peinture, neuf et rénovation, devis gratuit.

- **Sarl AQUA THERMIQUE**
  Energies traditionnelles & renouvelables
  M. REBOUL Nicolas
  27 La Pouvellerie
  Tél/Fax : 02 28 01 34 89
  ou 06 60 71 31 31
  Mail : aquathermique@orange.fr
  Plomberie, chauffage, sanitaire, installation, entretien, réparation

- **EARL OLIVE VINCENT**
  Maraîcher – Vente de légumes de saison
  Lundi et Jeudi de 17h à 19h
  Mercredi 10h30 à 12h30
  Vous accueille également le vendredi de 15h à 18h.
  Tél : 02 40 06 52 19

- **Boucherie LOUERAT ANTHONY**
  A partir du 15 janvier 2011, la boucherie Louerat Anthony sera présente sur le marché le mercredi matin à la place du jeudi.

DIVERS

CLASSIC DE LOIRE ATLANTIQUE

Vendredi 19 mars 2011
Le circuit sera le même que les années précédentes à savoir :
La Haye Fouassière, Château-Thébaud, St Fiacre et retour à La Haye Fouassière
Cette épreuve sera pour la 1ère fois classée en catégorie 1 ce qui permettra de recevoir des équipes professionnelles internationales.
Le circuit sera totalement fermé à la circulation de 12h45 à 17h15.
Rappel des rues empruntées sur notre commune :
Caffino – Route de Caffino – Rue Abbé Ménardeau – Route de St Fiacre

GRAND PRIX CLÉMENCE LEFEUVRE

Fête des vins et de la gastronomie
Les bulletins d'inscription sont à votre disposition en Mairie, à la Maison des vins et au bureau du Comité de Foire, Espace Frédéric Praud au Loroux bottereau.
Date limite d'inscription : le 1er février 2011
Le concours aura lieu le 19 février (pour le 1er jury et le jury intermédiaire) et le 23 février (pour le super jury) à l'Espace Frédéric Praud au Loroux Bottereau.
Contact : 02 40 33 83 70
E-mail : comitefoirelb@orange.fr

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Braderie de vêtements d'hiver
Samedi 5 février 2011
Petite salle Paul Bouin à Basse-Goulaine
Ouverte à tous de 8h30 à 12h00
Contact : Mme Thiéry au 02 40 03 58 18

RECHERCHE ASSISTANTE MATERNELLE

Le Conseil Général de Loire Atlantique a mis en place un **nouveau site internet** pour les familles permettant de faciliter la recherche d'une assistante maternelle et de compléter le dispositif local du RAM (Relais d'assistantes maternelles).
Le site s'appelle : **www.assmat.loire-atlantique.fr**

Association « Bouchons d'Amour »

Pourquoi ?
L'association a pour but d'acquérir du matériel pour les personnes handicapées (fauteuils roulants…) et d'organiser ponctuellement des opérations humanitaires.

Comment ?
Par la vente de bouchons de bouteille en plastique (eau, sodas, lait) collectés auprès de la population.
Qui ?
Votre contact sur la commune : Mme Jacqueline LECLAIR tel : 02 40 06 51 10 – 34 rue de la Poterie.
Vous pouvez déposer vos bouchons à son domicile.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : UN MODE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES À PART ENTIÈRE

Ce qui va changer à partir du 1er janvier 2011

On entend par assainissement non collectif, les dispositifs d'épuration des eaux usées non raccordées au réseau public d'assainissement. Ce mode d'épuration concerne environ 5,4 millions de logements, soit environ 20% de la population française, s'agissant essentiellement de logements individuels en zones d'habitat dispersé, dans lesquelles ce mode d'épuration est particulièrement adapté.

Certaines installations d'assainissement non collectif défectueuses ou mal entretenues peuvent toutefois être à l'origine de problèmes sanitaires ou environnementaux.
Pour pallier à ces problèmes, la loi de 1992 a confié aux communes la mission de contrôle de ces installations et la création, à ce titre, d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Les dispositions des arrêtés ministériels du 07 septembre 2009 ont fixé la date butoir du 31 décembre 2012 pour la mise en œuvre du contrôle de bon fonctionnement des installations autonomes.

Ce service était géré directement par la Communauté de communes depuis 2007. Conscients d'avoir les mêmes problématiques et obligations et de l'intérêt de partager les moyens avec des territoires voisins, les élus ont choisi d'exercer cette compétence à un niveau supra communautaire à partir du 1er janvier 2011. Cette coopération va donc s'étendre à la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson.

Un technicien spécialisé, recruté prochainement et assisté par une entreprise prestataire, prendra en charge le contrôle et le suivi des installations sur le périmètre des 2 communautés de communes.

Le SPANC est un service à caractère industriel et commercial, au même titre que le service d'alimentation en eau potable et le service d'assainissement collectif, dont les dépenses doivent être couvertes par des redevances perçues auprès des usagers.

Pour les habitants concernés, une information spécifique et concrète sera diffusée en début 2011 lors de la mise en place du service.

Le nouveau SPANC 2011

Les missions

Avec participation financière des usagers
- **Le contrôle de conception/implantation**
- **Le contrôle de réalisation**
- **Le contrôle de bon fonctionnement (tous les 6 ans)**
- **La prestation facultative de vidange**

Sans participation financière des usagers
- **Assistance et conseils**

Les chiffres

- **Une mise en commun des moyens sur 16 communes**
- **48 000 habitants**
- **4 500 installations**
- **Un budget prévisionnel de l'ordre de 124 000 €**

Les contacts avec le service

- **Une régie d'exploitation qui sera basée au siège de la CC Sèvre Maine & Goulaine**
- **Un contact maintenu dans les services urbanisme des communes pour les dossiers liés à un permis de construire ou une déclaration de travaux**
- **Un accueil téléphonique**
- **Un technicien spécialisé à votre écoute pour tout problème de fonctionnement de votre installation ou projet de réhabilitation.**

Intercommunalité

ECOLE DE MUSIQUE SOL EN VIGNE

Calendrier des manifestations

Dimanche 30 janvier • 14h30
Concert des élèves des écoles de musique
Espace Bois Joli - Château-Thébaud

Vendredi 15 avril • 20h
Les Cabarets du Vignoble
Minute Papillon - Château-Thébaud

L'école de musique avec une vingtaine de professeurs, propose aux jeunes et aux moins jeunes l'apprentissage des instruments suivants : piano, guitare, guitare électrique, guitare basse, violon, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, accordéon chromatique et diatonique, trompette, trombone, tuba, percussions traditionnelles, batterie, technique vocale, synthé, cornemuse.

L'école de musique est une structure associative, gérée par une équipe de bénévoles, parents d'élèves, et encadrée par un coordinateur. Les cours sont dispensés dans 3 des 4 communes (Château-Thébaud, La Haye Fouassière, Haute-Goulaine). De nombreux temps forts ont ponctué l'année 2009-2010 : concerts, participations à différents temps forts : repas des aînés, marché de Noël, estivales..., et même un voyage en Espagne à Pédro-Muños, où le groupe de musique latine a donné un concert avec l'école musique locale. **Pour toute information, vous pouvez contacter Charly Bégo au 02 40 54 86 66.**

PROGRAMMATION CULTURELLE DU QUATRAIN

www.lequatrain.fr
à l'Espace Bois Joli

- **le mercredi 23 février, deux séances à 10 h et à 16 h** pour les 2/5 ans, solo chorégraphique ZIG ZAG dans le cadre du CEP PARTY

- **le mercredi 30 mars à 20 h 30**
Après la pièce « L'Augmentation », Anne Laure Liégeois et ses comparses poursuivent leur exploration mordante et singulière du monde du travail avec une nouvelle pièce **« Débrayage »**.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 4 novembre 2010, comme il en avait été convenu lors de la mise en place des nouveaux élus de notre communauté de communes, Monsieur Jean Yves Lecoq, président pendant 18 mois, a cédé sa place.
C'est notre maire, Monsieur Jean Paul Loyer qui a été élu pour remplir les fonctions de président pendant 1 an ½.
En remerciant le conseil pour son élection et son prédécesseur, il a fait une déclaration de politique générale affirmant en particulier son désir d'améliorer les finances communautaires et de développer l'activité économique dans nos parcs d'activités.
C'est donc dans la continuité de l'action communautaire que devait s'inscrire son mandat.

Le petit Saint Antoine
TRAITEUR
02 40 36 95 46
15 rue Etienne Cassard
44690 La Haye-Fouassière
www.lepetitsaintantoine-traiteur.fr

Fleurs d'Aujourd'hui
FLEURISTE CRÉATEUR
Marie-Paule Clenet
3, avenue de la Vendée
44140 Aigrefeuille / Maine
02 40 33 57 91
à distance - TRANSMISSION FLORALE

S.A.R.L. JAUMOUILLÉ
Maçonnerie - Génie civil
- Rénovation
- Neuf
- Ravalement de façade
  traditionnel & chaux naturelle
- Couverture tuile
- Cuves à vin
8 rue du Bois Simon
Z.A.C. de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. : 02 40 33 57 62 / Fax : 02 40 06 53 61

fepco
INTERNATIONAL FRANCE
19 LES MONTYS
44690 CHÂTEAU THÉBAUD
TEL. 02 40 06 56 00
FAX 02 40 06 57 97
PORT. 06 80 43 00 23
FSC

LE CHOIX FUNÉRAIRE
Ets ARNAUD
Dominique
- Services Funéraires
- Marbrerie
- Chambres Funéraires
- Contrats Obsèques
24H/24
7J/7
Rue de la Fontaine - Câlin (Rte de Nantes) - 44190 CLISSON
Tél. 02 40 03 90 20

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
Revêtements Sols et Murs - Ravalement
Michel DOUILLARD
☎ 02 40 06 50 84
Les Montys - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

EPS 44 SARL
Electricité - Plomberie
Sanitaire - Chauffage
Ventilation - Aérothermie
NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE
TEL/FAX 02 40 33 57 99
La Pouvellerie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Diffusion France Maintenance
Cuisines professionnelles
AGENCE
Le Pont Beranger
44680 St HILAIRE de CHALEONS
Tél. 02 40 02 65 34
SIÈGE SOCIAL
41 Les Bauches
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

CORDONNERIE DE VERTOU
Clés - Tampons - Gravures - Coupes - Trophées
Plaques autos - Motos - Scooters
Cartes de visite
30, rue Delahaye - 44120 VERTOU
Tél. 02 40 34 19 84
Fax : 02 40 03 46 50

MOUILLÉ Didier
PLOMBERIE / CHAUFFAGE / AEROTHERMIE / RAMONAGE
INSTALLATION DE SALLE DE BAIN DE A À Z
(cloison sèche, faïence, carrelage, sanitaire...)
02 40 04 33 96
ZA la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
06 75 62 22 86

MDM TRANSPORTS
EXPRESS NATIONAL INTERNATIONAL
Daniel METAIS- 06 80 68 79 28
"La Blanchetterie" - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. : 02 40 06 57 99 - Fax : 02 40 06 57 03
Courriel : mdmtransport@orange.fr

ETB MAÇONNERIE
- Neuf
- Rénovation
- Taille de pierre
- Assainissement autonome
ECO artisan
02 40 06 59 32

BRIC FRUIT
Une Société de
Pressade, la passion du fruit...
PRESSADE
Briefruit S.A.S • RN 137 • La Jaunaie
44690 CHÂTEAU THÉBAUD
Tél (33) 02 40 33 55 55 • Fax (33) 02 40 03 81 36 • www.pressade.fr

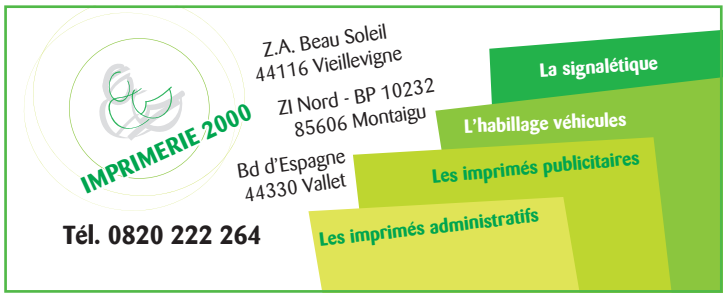
IMPRIMERIE 2000
Z.A. Beau Soleil
44116 Vieillevigne
ZI Nord - BP 10232
85606 Montaigu
Bd d'Espagne
44330 Vallet
Tél. 0820 222 264
La signalétique
L'habillage véhicules
Les imprimés publicitaires
Les imprimés administratifs

ambulance Douillard
Standard commun
02 40 03 92 05
e-mail : regulation@groupedouillard.com
SERVICE D'URGENCE 24h/7j
taxi • ambulance • vsl • tpmr • location véhicule
CLISSON | VALLET | BOUSSAY | LES SORINIERES | AIGREFEUILLE-SUR-MAINE | LE LOROUX BOTTEREAU

Cuisines
Salle de bains
Placard
Parquet
Lambris
S.A.R.L
LAMY
Agencement
Menuiserie
Pascal
Intérieur - Extérieur
Neuf & Rénovation
Bois - Alu - PVC
3 Brairon
44690 CHATEAU THEBAUD
Tél. 02 40 33 57 29
E-mail : lamypascal@orange.fr

Artisan Menuisier Ebéniste
ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA
Menuiseries
neuf et rénovation
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél : 02 40 06 57 58
E-mail : dasilva.ferreira@free.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

INSTALL' Service
Christian GUICHET
Tous Travaux d'Electricité
Vente d'électroménager
Tél. : 02 40 06 55 25 - Fax : 02 28 21 30 49
n°12 La Blanchetterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
e-mail : install.service@wanadoo.fr

• Etanchéité • Ravalement de façades
• Isolation thermique par l'extérieur
• Démoussage des toitures
SARL
DOUSSIN
Christophe DOUSSIN
02 40 06 56 46
ZA La Basse Poterie - 4, rue du Bois Simon - 44690 CHATEAU-THÉBAUD
sarldoussinchristophe@laposte.net

Bar - Restaurant
Le Pan Coupé
JUIEN
35 rue du Pot Gris
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Les Jardins FRUITIERS
Jean CHEREAU
Le Rafflay
CHATEAU THEBAUD
VENTE À L'EXPLOITATION
Tél. 02 40 06 53 64

BBS
Bruno Beillevaire Service
Maintenance Mécanique & Hydraulique
TP Naval & Industrie
St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73
06 60 96 19 65

NEUF & RENOVATION
Menuiseries PVC, ALU, BOIS
Stores int./ext.
Portes d'entrées
Portes de garage
Portails - Clôtures
Volets - Motorisations
OUVERTURES CONFORT
ZA de la basse poterie 6 rue du bois simon 44690 Château-Thébaud
Tél. 02 40 86 34 08 / Port. 06 23 22 69 37